



Le bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU a publié, en date du 3 novembre, le nombre de morts qui s'élève à 9061 dans la bande de Gaza.

62% des victimes sont des femmes et des enfants.

Mais à ce jour, depuis le début du conflit, 12 000 Palestiniens ont été tués, dont 5 000 enfants, et 1 200 victimes sont à dénombrer côté israélien.

Nous rappelons les principes fondamentaux du droit international :

- Ne pas bombarder des hôpitaux.
- Ne pas imposer un exode en masse à la population civile.
- Droit aux journalistes à travailler sur les zones de conflit, un droit qui n'est pas assuré actuellement.
- Ne pas s'en prendre aux civils.
- Droit aux ONG de porter secours aux populations en détresse :

Actuellement, Gaza ne dispose plus de carburant, de médicaments, d'eau potable en suffisance et de connexion internet, ni d'électricité.

Les Unions Départementales des Hautes Alpes FO, FSU et Solidaires ne peuvent accepter que les populations palestiniennes et israéliennes soient victimes dans ce conflit d'une rare violence.

Les Unions départementales et organisations syndicales des Hautes Alpes FO, FSU et Solidaires exigent qu'un cessez le feu immédiat et l'application du droit humanitaire soient prononcés pour faire cesser ces combats.

Nos organisations soutiennent les mobilisations pour la paix et tous ceux qui œuvrent pour exiger un cessez le feu immédiat !